



BLAGNAC
QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 10 (Novembre 1995)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - Maison de l'Histoire - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

DISTRIBUTION DU TABAC A BLAGNAC EN 1941

répondu le 9 Juin, 1941

Blagnac 6 juin 1941

Monsieur le Président de la Région Française
des Combattants de la Haute Garonne

Monsieur le Président

JUIN 1941

1-7889

Permettez moi Monsieur le Président etant le
représentant de cette noble association qui est la Région
et dont beaucoup ont adhéré avec enthousiasme dans
un but déjà défini par Monsieur le Maréchal de
justice et de Fraternité, de porter a votre connaissance
la manière dont est faite la distribution du tabac;
eux qui ont eu cette inspiration ont eu bien fait,
en réalité elle ne peut donner satisfaction qu'a une
catégorie de gens que je qualifierai de favoris, je ne
peux pas de me priver en exemple sans raison,
et combien dans mon cas : aux heures où se font les
distributions soit le matin soit le soir, il nous est
impossible de prendre rang a ces heures nous sommes
tenus a être a notre travail, dans ces conditions les
(favorisés) eux peuvent attendre les heures d'attente

sans perdre de temps et se ravitailler autant de fois qu'il
y a de distributions au détriment des autres, et j'en ai plus
lain en disant c'est favoriser le marché noir.

Monsieur le Président s'il n'était question de mon
ravitailllement personnel je n'aurais pas pris la liberté
de vous écrire, j'aurais accepté ce sacrifice comme j'en
fais beaucoup d'autres, mais quant il s'agit d'un
prisonnier, surtout au il y a le vide, a ce moment rien
n'a plus de limites. Qui Monsieur le Président ce nom
"le prisonnier" sert de exemple a beaucoup et pour
beaucoup de choses, il y a des gens qui n'ont pas encore
compris, il est étonnant d'entendre de la bouche de
certaines personnes si les prisonniers n'ont pas ils
n'ont qu'a faire comme les autres. Dans ces conditions
nous n'avons qu'a nous taire et quant nous aurons
la joie de les revoir, nous leur dirons si nous avons
suffert, si vous nous avez obligés de faire des sacrifices
c'est de votre faute, vous n'avez qu'a ne pas nous
laisser prendre.

Monsieur le Président pour ne pas abuser et
en terminant, nous comptons sur votre autorité
et votre justice, pour une répartition plus égale
pour les prisonniers.

Le 19 Juin 1941

UNION COMMUNALE

de Blagnac

Objet : 17 JUN 1941
n° 8700

Référence : N° 7879

Monsieur le Président
de la Légion Française des
Combattants de la H. G. Garonne

Monsieur le Président

En réponse à la lettre que vous m'adressez
pour information. Les faits signalés dans
cette lettre sont malheureusement exacts,
beaucoup abusent, même ceux qui ont
des prisonniers.

À Blagnac une distribution de tabac
à lieu à 9 h du matin, et une autre à
18 h. Les femmes ou parents de prisonniers
avaient un droit de priorité; et passaient
les premiers. Hélas il s'est produit des
abus parmi ceux-ci. Ce qui a fait crier
les autres et parmi ces autres, il s'est aussi
produit des abus, signalés dans cette lettre

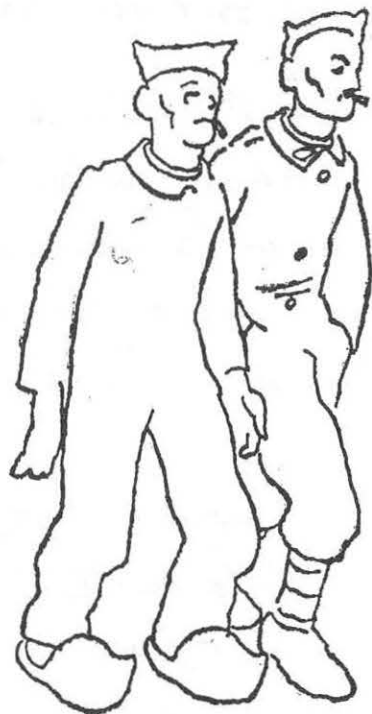
Ces propos mal placés ont été échangés
ce qui a amené M. le Maire, sans
donner des ordres, (car il n'est pas autorisé
pour cela) à demander à un burocrate de
laisser le lundi de chaque semaine jours de
priorité pour les prisonniers, et à l'autre le
jeudi.

La suite à donner me paraît assez
difficile; L'institution de la carte
malgré les inconvénients, me paraît
le plus juste, parceque, les mêmes
inconvénients se produisent sans carte

Veillez agréer Monsieur le
Président mes sentiments cordiaux.
Désolé

Les prisonniers ne sont pas bien vus par tout le monde...

Ces textes sont extraits de lettres expédiées aux responsables de la Légion
des anciens combattants à qui l'on demandait de régler bien des
problèmes de la vie quotidienne... n'hésitant pas à stigmatiser les
"mauvais Français".



La République

15 MAI 1945

En mai 1945, le tabac est toujours rationné mais la situation semble s'améliorer

LA TROISIEME décade de tabac sera maintenue

Paris, 14 mai. — En effet, mille nouvelles tonnes de tabac sont arrivées hier, moitié en provenance des États-Unis, moitié en provenance de Madagascar.

Ceci porte à 5,100 tonnes le total des arrivages de tabac en France depuis le 20 mars, date à laquelle ont été réalisées les premières importations depuis juin 1940. — (A. F. P.)

*Au camp, un peu de tabac,
c'est l'illusion de la liberté...*

*En mai 1945, la liberté,
c'est enfin la réalité*

